

## **Spécial vaccination COVID 19**

Madame, Monsieur, Chère famille et proche de résidents patients,

Je souhaite par ce flash info vous apporter des informations sur la déclinaison de la campagne de vaccination contre la COVID 19 au CLS BELLEVAUX.

**La première phase de vaccination se déroulera sur la semaine du 11 au 16 janvier pour les Résidents/Patients du CLS dont le consentement a été recueilli :**

- Les premières vaccinations seront effectuées avec le vaccin Pfizer-BioNtech. C'est un vaccin « à ARN messenger » ou ARNm. Ce type de vaccin ARNm contient une partie des « instructions » du virus responsable de la COVID-19. Ces instructions permettent aux cellules du corps de fabriquer une protéine spécifique du virus, reconnue par l'organisme. L'organisme réagit alors en produisant des défenses naturelles contre cette infection, mais sans que la maladie se développe. Les vaccins à ARN ont fait l'objet de recherches depuis plus de 20 ans. Leur sécurité a été par ailleurs montrée lors de l'utilisation chez des patients atteints de cancer.
- Tous les Patients/Résidents ont ou vont bénéficier d'une consultation pré vaccinale effectuée par les Praticiens Hospitalier de l'établissement, dont l'objectif est :
  - d'identifier l'absence de contre-indication temporaire ou définitive à la vaccination et de déterminer le bénéfice risque de la vaccination.
  - d'apporter les éléments d'informations nécessaires (bénéfice/risque, effets secondaires connus, etc) pour que le résident ou le patient puisse exprimer son **choix de se faire vacciner ou non**. Pour les patients/résidents n'étant pas en capacité d'exprimer ce choix, celui-ci est recherché par l'Equipe Médicale dans le respect de la réglementation : consultation du représentant légal, ou de la personne de confiance désignée ou du représentant familial.
- Chaque personne peut bien évidemment revenir sur sa décision, de vaccination ou non.
- La vaccination se déroulera comme pour une vaccination classique : un infirmier ou un médecin fera une injection dans le bras, après une vérification de l'état clinique juste avant la vaccination (prise de température...). 21 jours plus tard, une seconde injection sera administrée.
- Une fois l'injection réalisée, une surveillance sera organisée (strict les 20 premières minutes). Comme avec tous les vaccins, il peut y avoir des effets indésirables après la vaccination : une douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, des maux de tête, des douleurs musculaires ou articulaires, quelques frissons et un peu de fièvre.
- Une deuxième dose sera administrée à 21 jours, à laquelle pourront s'ajouter les nouveaux volontaires.
- Lors de cette première phase, la vaccination est également proposée aux professionnels de plus de 50 ans et/ou avec comorbidité, ainsi qu'aux autres agents volontaires dans la limite des doses disponibles.

Je souhaite que ces quelques lignes répondent à vos interrogations légitimes.

**Laurent MOUTERDE**  
Directeur